

Image not found or type unknown



## Biens lors d'une communauté universelle

Par **RICCI**, le **04/03/2013** à **12:06**

Bonjour,

Ma tante et mon oncle ont une contrat de communauté universelle, mon oncle vient de décéder, pour les biens immobiliers il n'y a semble-t-il qu'à inscrire au fichier des hypothèques la propriété des immeubles au nom du seul survivant.

Quel en est le coût ?

Merci de votre réponse